

Cahier des charges de l'appel à projets 2023

« Promeneurs du Net »

1-Présentation du dispositif

1-1 Principes et enjeux de la démarche

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. Près de 80 % des 11-17 ans sont présents sur le Net au moins une fois par jour ; 48 % d'entre eux se connectent sur les réseaux sociaux plusieurs fois par jour (Ifop 2013). Ils sont des vecteurs de communication, de socialisation, d'information et de divertissement. Ils sont devenus rapidement des médias de masse, sans forcément être cadrés et accompagnés à la hauteur de leurs enjeux.

Internet est un territoire qui présente à la fois des risques, mais aussi d'importantes potentialités pour les jeunes. La mise en place d'une action éducative « sur la toile » est donc essentielle pour accompagner les pratiques des jeunes et ainsi minimiser les risques de dérive, tout en valorisant les compétences acquises par ces derniers. Les Promeneurs du Net, et au-delà, la présence éducative sur Internet, s'inscrivent dans ce contexte.

Cette démarche se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes, à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue... Il est aussi nécessaire qu'ils interviennent dans la « rue numérique » qu'est Internet, où les jeunes sont particulièrement présents aujourd'hui.

De nombreux acteurs de la jeunesse s'appuient aujourd'hui sur les réseaux sociaux, afin de mobiliser les jeunes sur des projets et de les informer de l'activité de leurs structures. Cette démarche se fait cependant souvent de façon « non officielle » et sur leur temps personnel. L'absence de cadrage et de légitimation de cette présence en ligne ne leur permet pas d'inscrire leur action éducative dans une continuité.

L'objectif des Promeneurs du Net est que l'éducateur ou l'animateur, intervenant auprès des jeunes, utilise Internet pour tisser des relations de confiance avec eux, individuellement ou collectivement.

Il importe avant tout que l'adulte se positionne comme un professionnel et qu'un certain nombre de règles et de dispositions soient mises en place et respectées.

La présence éducative sur Internet apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales, en direction des jeunes.

La notion de « présence éducative sur Internet » fait référence à l'idée de poursuivre, sur Internet, la démarche éducative engagée par les différents acteurs professionnels intervenant auprès des jeunes sur les territoires.

Les acteurs de la démarche

Les Promeneurs du Net sont des professionnels (éducateurs, animateurs, conseillers en insertion, infirmières, psychologues, médiateurs numériques...) issus de différentes structures du secteur éducatif, socio-culturel, médico-social, de l'animation ou de la médiation qui interviennent auprès des jeunes sur les territoires. Tous les acteurs de la jeunesse sont susceptibles d'être concernés par cette présence éducative sur Internet et sont, à ce titre, régis par la présente charte des Promeneurs du Net

1-2 Missions du Promeneurs du Net

Un Promeneur du Net est un professionnel qui assure une présence éducative sur Internet auprès des jeunes, dans le cadre de ses missions habituelles (qu'il exerce généralement en présentiel). Il est mandaté par son employeur dans le cadre d'un conventionnement et, éventuellement, d'une labellisation. Il peut travailler dans un centre social, un foyer de jeunes travailleurs, une maison des adolescents, un accueil de jeunes, une maison des jeunes et de la culture, un espace public numérique, une mission locale...

Il établit une relation de confiance avec les jeunes en devenant « ami » avec eux sur les différents réseaux sociaux.

Il est clairement référencé sur un site dédié avec sa photo ou celle de sa structure, sa profession et a minima, son prénom.

Il se met en contact avec les jeunes pour répondre, dans un premier temps, à leurs préoccupations et, dans un second temps, pour leur proposer une rencontre s'ils le souhaitent ou une participation à des projets développés sur le territoire.

La cssm en lien avec la Caisse Nationale souhaite renforcer sa politique d'action sociale au service de la jeunesse en mettant en œuvre ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre du soutien à la jeunesse.

Un site national d'information et de promotion du dispositif a été développé par la Cnaf :

2. Les objectifs de la démarche

Il s'agit de développer la posture des professionnels en réponse à la généralisation du numérique dans la vie quotidienne des jeunes. Cette pratique est pertinente pour travailler sur les thématiques suivantes :

Lien social

- renforcer le lien social avec les jeunes et entre les jeunes ;
- maintenir le lien avec des jeunes qui ne viennent pas ou plus dans les structures, ainsi qu'avec les jeunes les moins mobiles ;

Vie numérique

- développer une présence éducative dans les espaces en ligne fréquentés par les jeunes
- sensibiliser aux usages d'Internet et des écrans ;
- développer l'esprit critique des jeunes face à l'information et à l'image ;

Intervention éducative/espaces de parole et d'échange sur Internet

- développer une relation de confiance favorable à une amélioration de l'intervention auprès des jeunes ;
- favoriser les échanges avec les jeunes ;
- augmenter la fréquentation des structures jeunesse du territoire et fidéliser les jeunes aux différentes activités proposées ;

Émergence d'initiatives

- développer un accompagnement de projets individuels ou collectifs via les réseaux sociaux ;
- adapter l'offre éducative aux besoins et aux projets des jeunes ;

Nouvelles pratiques collaboratives

- développer des projets collaboratifs entre jeunes ;
- favoriser les projets collaboratifs entre professionnels ;
- améliorer le travail entre les réseaux de professionnels, de manière dématérialisée et présentielle, avec davantage de collaboration interdisciplinaire

Prévention des comportements à risques et du mal-être

- transmettre des contenus informatifs adaptés aux usages des jeunes et à leurs inquiétudes, dont le professionnel peut avoir connaissance en étant présent sur les réseaux sociaux ;
- assurer une veille, détecter des difficultés et prendre contact avec des jeunes qui paraissent en difficulté ;
- proposer une écoute psychosociale, répondre aux situations de détresse psychologique, orienter ;
- détecter les signaux relevant de phénomènes d'emprise : changements de comportement, actes de prosélytisme ;
- signaler les situations préoccupantes aux institutions compétentes.

→ Le public

Les publics principaux du projet sont les jeunes de 12-25 ans.

→ Le territoire :

La zone géographique d'intervention est le Département de Mayotte (976).

Le présent appel à projet a pour objet de mettre en place le dispositif « Promeneurs du Net » sur le Département de Mayotte.

www.caf.fr